

avec les préverbes ἐξ-, παρ-, μετ- et surtout προσ- dans le vocabulaire homérique des formules introduisant les répliques d'un dialogue. Plus rare chez Hdt. et dans la poésie postérieure mais avec des emplois nouveaux, avec l'inf. « ordonner de », au passif « se nommer ». Autre dénominateur ἀδάζομαι, aor. ἀδάξασθαι et ἀδάσσασθαι (Hdt., puis Call., Lyc.) « se faire entendre, appeler ». Sur l'emploi de αὐδή et ἀδάω chez Hom., voir H. Fournier, *Verbes dire*, notamment 229 sq. et *R. Ph.* 1946, 30-68 *passim*; enfin Ruijgh, *Éléments achéens* 149-151 qui considère le terme comme achéen, cf. Bartoněk, l. c.

Et.: A l'intérieur du grec le rapport avec ἀείδω est évident, encore que le détail de l'alternance ne soit pas clair. Un vocalisme zéro *ud- est attesté dans ὕδρω, voir s.v. En revanche ni γοδόν· γόγητα ni γοδάν· κλαίειν Κύπριοι (où Latte corrige γοδάν) chez Hsch. ne permettent avec Solmsen, *Untersuchungen* 81 de poser *Foδόν* et *Foδᾶν*. Il n'y a guère à tirer non plus de la variante de ἀδήςσασα, οδήςσασα dans *Od.* 5,334, 10,136, cf. s.v. οδᾶς. Cf. ἀείδω, ἀηδών, etc. Hors du grec on rapproche une série de termes skr. qui reposent sur *ud- : *vādati* « parler », avec participe *ud-itā*; aussi vocalisme long dans skr. *vāda* « appel », v. sl. *vada* « calomnie », v.h.a. *far-wāzan* « nier ».

αὐερώω, voir sous ἐρώω.

αὐθάδης, -ες : « qui se complait en lui-même, qui ne fait que ce qui lui plaît, arrogant » (Hdt., Hp., *Æsch.*, Pl., X.); adv. αὐθάδως (Ar.). Dérivé αὐθάδεια « arrogance » (Pl. R. 590 a, etc.) qui est la forme attendue avec le doublet αὐθαδία (*Æsch.* Pr. 79,1034, S., Ar.); pour la confusion de suffixe, cf. Schwyzler, *Gr. Gr.* 1,649, Chantraine, *Formation* 88). A côté de αὐθάδης l'hapax αὐθαδικός (Ar. *Lys.* 1116) est peut-être un terme plaisant.

Verbes dénominateurs : αὐθαδικίζομαι (Pl., Them.) avec le dérivé αὐθαδικία (*Æsch.* Pr. 964); et αὐθαδικίζομαι ou -ιζομαι, directement tiré de αὐθάδεια ou αὐθαδία (J., S.E., grec tardif).

Αὐθάδης, αὐθάδεια « insolence » subsistent en grec moderne.

Et.: Évidemment composé de αὐτός et du thème sigmatique apparenté à ἀνδάνω « plaire », ἄδος, lequel n'est d'ailleurs attesté qu'au sens de « décret », etc. Il faut admettre pour expliquer l'α long de αὐθάδης que αὐτο-*Fάδης* s'est contracté en attique suivant le type attique de la crase οα>ᾶ (cf. Lejeune, *Phonétique* 296). A.D. *Pron.* 74,9 (cf. Hsch. s.u.) cite une forme ionienne αὐτώδης caractérisée par une contraction de type normal et la psilose.

● αὐθέντης, -ου : m. « auteur responsable » (cf. Et.), notamment auteur responsable d'un meurtre (Antiphon 3,3,4; 3,4,4, etc. où il s'agit de la victime! Hdt.). Le mot est attesté chez Th. 3,58 παρά τοῖς αὐθένταις. Dans la tragédie, toujours avec une valeur expressive : E. *Andr.* 614 Pélée voit dans Ménélas la « cause » de la mort d'Achille, et αὐθέντης est employé avec le génitif Ἀχιλλέως. Emploi au sens de « meurtrier » (S. O. R. 107, Et. 272 [noter dans les deux cas la graphie analytique αὐθέντης]; E., etc.). Tel peut être également le sens dans deux passages d'*Æsch.*, *Eu.* 212, *Ag.* 1577, où le terme est épithète de φόνος, ou de θάνατοι, que l'on entend généralement « meurtres domestiques », ce qui serait une déformation littéraire du

sens propre. Autre déformation du sens propre dans la glose des *An. Ox.* 4, 180 αὐθέντης· ὁ ἑαυτὸν ἀναίρων. Le sens propre du terme est « cause d'un meurtre, donc meurtrier », v. Chantraine, *Aphieroma Triantaphyllides* 89-93. Du point de vue de la forme, on observe que les deux ex. de S. présentent le terme sous la forme αὐθέντης, cf. Et.

Αὐθέντης s'observe d'autre part à date généralement plus tardive au sens de « qui est cause », d'où « maître », Premier ex. E. *Suppl.* 442 : δῆμος αὐθέντης χθονός (on a corrigé à tort εὐθοντής). Plus tard « auteur de, cause de » (Plb. 22,14,2, D.S., etc.), qui a donné naissance au sens de « maître », peut-être attesté chez E., fréquent en tout cas dans le grec byzantin mais qui se trouve condamné par Phrynichos 96 : Αὐθέντης μηδέποτε χρήση ἐπὶ τοῦ δεσπότητος ὡς οὐ περὶ τὰ δικαστήρια ῥήτορες. C'est au sens de « maître » que αὐθέντης a fourni des dérivés, tous tardifs. Nom d'agent féminin isolé : αὐθέντρια = κυρία (Lydie, Keil-Premierstein, *Zweiter Bericht* 142). Nom d'action : αὐθεντία « pouvoir, autorité » (LXX, inscriptions, pap.). Adjectif αὐθεντικός : se dit dans les papyrus d'un contrat, d'un reçu, d'un testament qui fait autorité, dont la valeur est certaine, d'où authentique, etc.

Deux verbes dénominateurs : αὐθεντέω « avoir pleine autorité sur » (NT, Pap.), avec le dérivé αὐθεντήμα· *auctoramentum* (Gloss.); et αὐθεντίζω « prendre en main, commander à » (BGU 103,3).

Ce terme αὐθέντης au sens de « maître, seigneur » apparaît dès l'époque byzantine sous la forme ἀφέντης dans le grec vulgaire; le rapport entre les deux formes est certain, mais discuté dans le détail.

Αὐθέντης a été prononcé ἀφέντης, qui est passé à ἀφέντης soit phonétiquement, soit par quelque analogie (διαφεντεύω) cf. Hatzidakis, *Μεσαιωνικά καὶ Νέα Ἑλλ.* 1,326, J. Psichari, *Mélanges Havel* 387 sqq.; le terme a fourni des dérivés et est passé en turc sous la forme *effendi*. Sur le grec tardif voir Dihle, *Gl.* 39, 1960, 77-83.

A l'origine de cette histoire se trouve un vocable αὐθέντης qui signifie à la fois « meurtrier », et à partir d'une certaine époque, « qui est cause de, qui est le maître ». A moins d'admettre qu'il y ait eu deux termes, ou accident par étymologie populaire (cf. Et.), il faut supposer que le terme originel qui sert de lieu géométrique à ces deux emplois, évidemment composé de αὐτός, signifie : « celui qui réalise par lui-même », donc : 1) par un détour d'euphémisme ou par une spécification juridique : « cause d'un meurtre, meurtrier ». Les emplois d'Antiphon, malgré les glossateurs, ne déterminent pas du tout le sens de « suicidé », mais celui de : « qui est cause du meurtre ». L'emploi occasionnel chez les tragiques pour les meurtres commis à l'intérieur d'une famille ne concerne pas le sens essentiel du mot; 2) D'autre part, le composé a pris, surtout à partir de l'époque hellénistique, le sens de chef ayant autorité, etc.

Et.: Le sens du mot, l'existence chez S. de la forme écrite αὐθέντης, la glose d'Hsch. συνέντης· συνεργός, conduisent à reconnaître un composé de αὐτός signifiant « par soi-même, de sa propre initiative » et un second terme *έντης « qui achève, réalise », apparenté à ἀνώω (voir ce mot). Une influence de θείω qui aurait facilité la spécification au sens de meurtrier (Fraenkel, *Nom. agentis* 1,237 sqq.) n'est pas impossible, mais peu vrai-

semblable. Moins vraisemblable encore est l'idée de Kretschmer selon qui deux mots *αὐτο-θέντης (de θείω) et αὐτ-έντης se seraient confondus (*Gl.* 3, 1912, 289-293). Voir encore, outre l'article de Psichari cité plus haut : Gernet, *R. Ét. Gr.* 22, 1909, 13-32; Zucker, *Sitzungsb. Leipzig. Philol. hist. Kl.*, 117 : 4, 1962.

αὐθι : « là même, sur-le-champ » (Hom.). Les poètes tardifs (Call., etc.) ont employé le mot au sens de αὐθις. Composé αὐθιγενής (B., Hdt.).

Et.: Issu par superposition syllabique de αὐτόθι (Meillet, *MSL* 20,106 sqq.).

αὐίαχοι, voir ἰάχη, ἰάχω.

αὐλαξ, acc. ὄλλα, εὐλάκᾳ, ἔλοξ, etc. : Ces formes diverses apparentées entre elles désignent le « sillon ».

La seule forme hom. est acc. s. ὄλλα, acc. pl. ὄλλας (*Il.* 13,707, *Od.* 18,375). Pour *Il.* 13, on a pensé avec vraisemblance que κατὰ ὄλλα avec un hiatus peu acceptable recouvre un ancien κατ' ἄλλα (de κατ' ἄφολλα) et cette lecture est également possible en *Od.* 18,375. Les formes ὄλλα, ὄλλας sont reprises par les poètes alexandrins.

Αὐλαξ est la seule forme employée chez Hés., Hdt., Pi., cf. Hés. *Tr.* 443; Hdt. 2,14, etc. Αὐλαξ a donné naissance à divers dérivés : outre αὐλάκιον, αὐλακώδης et αὐλακώεις très tardifs, le dénominateur αὐλακίζω « tracer des sillons » (Pratin. *Lyr.*, pap.), avec αὐλακισμός; enfin des composés comme αὐλακεργάτης (AP), αὐλακοτομέω (S.E.). — De αὐλαξ a été tiré avec aspiration de la dorsale αὐλάκᾳ· ἡ ὕνις (Hsch.).

Une forme laconienne avec une prothèse différente figure dans un oracle (*Th.* 5,16), ainsi que le verbe correspondant ἀργυρά εὐλάκᾳ εὐλαξείν.

C'est également au dorien que les glossateurs attribuent ὄλαξ (*EM* 625,37) qui se retrouve chez A.R. 2,396, dans le composé ὀμώλακας. Il serait imprudent d'attacher trop d'importance à la glose d'Hsch. ὀλοκέος (corriger ὀλοκας ?)· αὐλακας qui peut être gravement gâtée.

Il existe enfin une forme ἔλοξ « sillon », seule forme des tragiques, attestée aussi chez Ar. (parodie du style tragique ?) à côté de αὐλαξ. Ar. emploie une fois ἔλοξίω (*Guêpes* 850) métaphoriquement.

Les deux termes αὐλαξ et ἔλοξ s'emploient métaphoriquement pour le trait d'une blessure (E. *HF.* 164, etc.), d'un stylet qui écrit (Ar. *Th.* 782); ἔλοξ désigne d'autre part dans la tragédie le sein d'une femme (S. *O.R.* 1211, E. *Ph.* 18).

Des deux termes principaux αὐλαξ et ἔλοξ, c'est αὐλαξ qui est le plus usuel, a subsisté dans le grec tardif, puis en grec moderne sous les formes αὐλάκι et αὐλακιά aux sens de « sillon, rigole, cannelure, rayure », etc.

Et.: Le rapport entre ces divers termes est difficile à fixer de façon sûre. On part d'hom. acc. ὄλλα où l'on retrouve *α-*F*ολλα. Avec la même prothèse et un vocalisme différent, on pose *α-*F*λακ- qui aboutit à αὐλαξ. Avec une autre prothèse *ε-*F*λακ- et la flexion en -ᾶ, on a le dor. εὐλάκᾳ. La glose ὄλλαξ peut résulter d'une contamination de hom. ὄλλα et αὐλαξ.

La forme poétique ἔλοξ paraît plus difficile. On interprète par une métathèse de ὀλοκ-. Ces variations compliquées pourraient s'expliquer par le caractère technique du mot.

Il faut ajouter, en ce qui concerne αὐλαξ, que Pisani, *IF* 53, 29, détache ce mot de ἔλοξ, etc., et y voit un dérivé de αὐλάς, cf. αὐλών, etc. Il peut y avoir au moins une influence par étymologie populaire, cf. l'emploi de αὐλαξ = « aqueduc » (*IG* XIV 453), et le sens de αὐλάκι, etc., en grec moderne.

On rapproche lit. *velkū*, v. sl. *ulěko*, av. *varak-* « tirer » donc **welk-*. Le rapport que l'on a essayé d'établir avec **selk-* de ἔλκω, etc., suppose trois structures radicales possibles **welk-*, **swelk-* et **selk-*.

αὐλή : « cour, enceinte d'un palais, d'une ferme, d'une maison, d'un sanctuaire », parfois « parc pour des troupeaux » (Hom., ion.-att.), plus généralement « gîte », lieu où l'on passe la nuit en parlant d'animaux ou d'humains (S. *Ant.* 786, 946, *Ph.* 153, etc.).

Dit chez Hom. ou *Æsch.* de la cour du palais de Zeus. Plus tard de la cour d'un monarque (Mén., Plb., etc.).

Composés : αὐλή a fourni un nombre appréciable de composés thématiques en -αυλος, par exemple : ἄγραυλος « qui passe la nuit dehors » (*Il.* 18,162, Hés., poètes) avec ἀγραυλέω; δράκαυλος « vivant dehors comme un serpent » (?) (S.); ἐναυλος « qui séjourne, gîte à l'air » (E.), « au gîte » opposé à θυραῖος (S. *Ph.* 158), ou avec une fonction différente « séjour » (Hés., E.); ἐπαυλος et ἐπαυλον « parc à bestiaux » (*Od.*, S.), « séjour » (*Æsch.*, S.); θύραυλοι· τῶν ποιμένων οἱ ἀπόκοιτοι (Hsch.), d'où θυραυλέω « coucher dehors » (Pl., etc.) ou « passer la nuit à la porte » (Plu., etc.); παράυλος « proche » (S. *O.C.* 785, *Aj.* 892 mais voir Kamerbeek *ad locum*); σύναυλος « séjournant avec » (S.), etc. Sur μέσαυλος (-ον) et μέταυλος voir s.vv.

Verbes composés avec αὐλο- comme premier terme : αὐλοστατέω « établir une ferme » (Schwyzer 197, Crète), ἐναυλοστατέω « établir un parc à moutons » (*SIG* 685, Crète).

Dérivés : αὐλειος « de la cour », épithète de θύραι, πύλαι (*Od.*, ion.-attique), la forme du suffixe peut-être analogique de ἐρκειος; avec un suffixe différent αὐλαῖος (*LXX*); et le substantif αὐλάια f. « rideau », notamment employé pour fermer un portique ou au théâtre (Hyp., Thphr., Mén.) sous la forme αὐλαία (Schwyzer 74, Andanie). D'un thème αὐλο- on a un substantif neutre αὐλον « gîte », d'où, diversement, étable ou parc pour du bétail (*H. Herm.* 103, E., X.), gîte de Philoctète (S. *Ph.* 19,954); et un adj. assez tardivement attesté αὐλιος qui concerne le parc à bétail (A.R.); enfin deux gloses αὐλάια θύρα· πυλών (Hsch.) et αὐλάια· ἐπαυλις ἧ ἡ μικρὰ αὐλή. En outre quelques composés : ἐπαύλια pl. n. « nuit passée par le fiancé avant le mariage » (Poll. 3,39), ἐπαύλιον « gîte » (Call. *fr.* 263), Ἐπαυλιη épithète d'Artémis (*IG* XII 8,359), enfin ἐπαύλια n. pl. les jours qui suivent le mariage (Poll. 3,39, etc.), ἀγραύλια « service en campagne » (D.H., etc.), δυσαύλια « mauvaise nuit en plein air » (*Æsch.*), θυραύλια « fait de dormir dehors », μοναύλια « célibat » (Pl. *Lois* 721 d, terme expressif, hapax), ὄμαυλια « union, vie commune » (*Æsch.* *Ch.* 599), συναύλια (Arist.), même sens. Ces composés se trouvent dans une certaine mesure en parallèle avec les composés en -αυλος.

Autres dérivés : αὐλίτης « garçon de ferme, métayer » (S. *fr.* 502; A.R. 4,1487, les mss présentent la variante αὐλείτης); chez Hsch. αὐλήτην est une faute d'iotacisme; αὐλιάδες, nymphes qui protègent le bétail ou qui vivent